

Métier commercial en Ile de France : la direction persiste !

Malgré l'opposition de la majorité des organisations syndicales, la direction Clientèles - et son Chef Pépy - maintient son projet de créer un métier spécifique pour les agents commerciaux exerçant en Ile de France.

*Une nouvelle réunion début septembre avec les fédérations a confirmé le processus qui va consister à faire éclater la filière ; et ils veulent aller très vite puisque le souhait de la direction est de **conclure ce dossier au 1^{er} trimestre 2003.***

De quoi s'agit-il ?

*Après avoir mis en place les Unités Opérationnelles et Equipes dédiées par activités, la direction Clientèles veut modifier le contenu des métiers pour les adapter aux contours de ces activités. La direction souhaite donc casser le métier d'agent commercial voyageur en plusieurs morceaux entre Grandes Lignes, TER et Ile de France. **Si au passage ils peuvent rogner sur les formations, abaisser les qualifications, et augmenter la flexibilité et la polyvalence, ce sera parfait !** C'est ce que va se passer si le projet de nouveau métier commercial en IDF voit le jour !*

° **La formation :** fini le programme de formation d'Agent Commercial à l'embauche ! Sous prétexte que les modules existants sont « lourds à digérer » pour nombre de candidats, ils veulent imposer une formation allégée - uniquement centrée sur l'activité IDF - et dispensée sur une longue période (un à deux ans).

° **Le recrutement :** la direction souhaite recruter la majorité des personnels travaillant

pour l>IDF dans les quartiers desservis par nos trains de banlieue. S'il était appliqué, ce principe tout en étant anti-statutaire est grave puisqu'il cantonnerait à tout jamais ces agents en Ile de France sans possibilité d'évoluer vers des postes d'agents commerciaux Grandes Lignes.

° **Les postes et qualifications :** prenant appui sur l'expérimentation emploi jeunes (où des jeunes payés au SMIC ont tenu pendant des mois des postes d'agents d'accueil assimilés à la qualification B), la direction souhaite embaucher massivement des jeunes sans diplôme à la qualification A. Même si un « processus de professionnalisation » est prévu, ces agents devront attendre plusieurs années (au moins 5 ans) avant d'atteindre la qualification B.

° Ce projet veut aussi développer « **la poly-compétence et la poly-activité** ». Termes de technocrates qui ne serviront qu'à imposer aux salariés toute une série de tâches sans rémunérer cette qualification, en quelque sorte avoir des « chefs de gare » new-look chargés de la vente des billets, de la surveillance des quais et des installations et de l'arrosage des plantes... payés à la qualification A.

Pour SUD-Rail, il n'est pas question de négocier point par point un texte que nous refusons globalement et nous souhaitons que toutes les organisations syndicales fassent de même...

La mobilisation des personnels contre ce projet n'a de chance d'aboutir que si l'unité entre tous les syndicats est sans faille.

Paris, le 25 septembre 2002